

Les belles histoires de nos mémères

- 5 -

La plante du Rouche - Vétu



Les personnages

- Elise, fillette de 10 ans, en vacances à Hesse chez sa grand-mère maternelle, Jeanne
- la mémère Jeanne et le pépère Emile
- Edouard, le fils de Jeanne et d' Emile, oncle maternel d'Elise
- *les invités à la veillée* : la fiancée d'Edouard, Nana, et sa sœur Juliette ; Aline, une voisine ; Thérèse et son mari Louis ; le nonon Jacques et sa femme Catherine, dite Kettel.

- Quantesse qu'on dîne⁽¹⁾, mémère Jeanne ? J'ai mon ventre qui gargouille tant que j'ai faim ! Il chante famine dirait mon papa !
- Dés qu' les hommes sont rentrés, mo feu⁽²⁾. I' devraient pâs tarder, va, j'entends l'Angélus qui sonne à l'église. Sors ouâr les assiettes et mets dong la tâte. Pâs besoin d' couteaux, jusse des fourchettes.
- Quesse qu'on mange, mémère ?
- C'est jour sans viante⁽³⁾ aujourd'hui, on est mercredi ; alors j'ai fait des toffies.⁽⁴⁾
- Des quoi ?
- Des toffies ! Te sais dong pâs c' que c'est, des toffies ? Ta mère en fait jamais, namm⁽⁵⁾ ! Depuis qu'elle est partie d' chez nous, pour sûr qu'elle en a jamais préparé à ton père, des toffies, et pourtant c'est fin bon.⁽⁶⁾ Elle cuit pâs comme moua, pour sûr !
- Alors dis-moi c' que c'est !
- Te m'en fais une belle de curieuse, ma Lisette ! T' aurais restée chez nous au lieu d'aller routsser chez la roûche Ninie pour chercher un life⁽⁷⁾, t' aurais vu c' que j' ai fait avec les patates qu' on a pluchées ensempe t' à l'heure.
- Dis-moi, allez, mémère, s'il-te-plaît, sois pas rosse avec moi⁽⁸⁾, tu sais bien que je t'adore !
- Mong, la bonne petite que vlà ! Eh beng j' m' en vas dong te dire c' que c' est des toffies, peusse que te veux tout savoir ! C' est des pommes de tère à la toufaye, oualà. J' les ai coupées en tranches tout fines, et pis j' les ai mis dans la grosse cocotte avec une péré d'eugnon⁽⁹⁾. Et pis j'ai rajouté un tout peu d' farine et trois gouttes d'eau. Ça fait une

- heure que ça cuit sur le bord du fourneau. Soulève ouâr un peu le couverque et chmèque moua ouâr ça⁽¹⁰⁾, te m'en diras des nouvelles. Tiens, prends la lavette, que te te choques pâs⁽¹¹⁾ !
- Mmh ! Ça sent bon ! J' en ai l'eau à la bouche.
 - Et avec ça, yaura d' la sauce de lièfe que j' m'en vas finir tout d' suite. Tiens, donne-moi ouâr le vére de vin qu' est sur la pière d' eau⁽¹²⁾, que j' le verse sur ma farine qui cuit là avec du beurre. « Sâsse de lieûr sans lieûr ! » qu' ê disait toujours la m'man Sophie. C'était la mère du pépère, t' l' as pâs connue, elle est morte avant que te viennes au monte.
 - Qu'est-ce que ça veut dire « Sâsse de truc machin » ?
 - « Sauce de lièfe sans lièfe ! » C'est d' la sauce brune au vin roûche, la même qu'on fait quand on cuit du lapin ou du lièfe. Sauf qu' aujord' hui on mang'ra sans lapin, peusse qu'on est mercredi ! Tiens, les v'là, nos hommes, j' les entends qui râclent leurs godiots dans l'écurie. Faudrait pâs qu' i' m' raménent des pâchons⁽¹³⁾ plein ma cuisine, quand même !
 - Alors les femmes, quesse vous avez préparé d' bon à dîner ? C' est qu' on a l'estomac dans les talons, nous deux d' l'Edouard. Jeanne, avant que j 'oublie, la Thérèse du Louis te fait dire qu'elle amèn'ra une belle tarte aux pommes à la veillée. Et l' Aline m'a dit qu'elle a fait des schpritsesses et des dents d' loup⁽¹⁴⁾ pour ce soir.
 - Et moua qu'a préparé la pâte pour un koukeloff avec des résins d' késse⁽¹⁵⁾ ! N'en oualà des bonnes choses pour la veillée, pour sùr qu'on mourra pâs d' faim, va. Je gêge que le nonon Jacques et sa Kettel⁽¹⁶⁾, i' viendront pâs les mains vides non pus. C'est pâs leur habitude.
 - On s'ra combien à la veillée, mémère ?
 - Autant que t'as de doigts sur tes deux mains, mo feu ! Te sais compter jusque là au moins ? Passe que peut-être qu' à la ville où que t' habites on t'apprend pâs à compter à l'école ... Ici à Hesse, avec le père Vataux et Madame Baudroux comme métes d'école, les râces de ton âche⁽¹⁷⁾, i' savent tousse compter j'usqu' à mille, parole de Mimile !
 - Arrête de hêkser⁽¹⁸⁾ l'enfant-là, Emile, on dirait que c'est toua qu'a dix ans. Commence ouâr à manger avant que ça refroidisse. Je finis jusse la doucette⁽¹⁹⁾ et j' la mets sur la tâte. Allez Edouard, sers ouâr des toffies à la p'tite, elle a son vente qui grouille⁽²⁰⁾. Que le Seigneur bénisse note repas et ceux qui l'ont préparé.
 - Amen. A chaque fois qu' on mange des kmatier⁽²¹⁾, j' me dis que c'est rûdement bon pour quéque chose qu'on app'lait à une époque la plante du diâpe. Et dire qu' au temps du roi Louis XVI les couillons-là de Français i' zen voulaient pâs d' la patate, passque soi-disant que ça leur donnait des gaz ou bien la schnell-katrine⁽²²⁾. Ya fallu qu'un nommé Parmentier⁽²³⁾ fasse garder les champs par des gendarmes pour que les gens de Paris se mettent à en manger, d' la pomme de tère. Tiens, ça m' fait penser à l' histoire de Saint Hydulphe, te sais, Jeanne, la fitâbole⁽²⁴⁾ qu' le Vôsgien nous a racontée l'ôte de foua qu' on a été au mariâche d' la cousine Joséphine à Moyenmoutier.
 - T' la racont'ras ce soir à la veillée, si te t' en rappelles si bien.
 - T' as une meilleure tête que moua, Jeanne ! C'est toua qui la diras. Ça plaira au nonon Jacques, lui qui connaît tout l'histoire de Hesse et des alentours depuis le moyen âche.
 - On verra, on verra ! Le nonon Jacques i' raconte si bien tous les choses du passé que j'aime autant lui laisser le crâchoir. Dis moua ouâr, Edouard, esse que ta bonnamie ê viendra chez nous ce soir ? Te l' as invitée au moins j'espère ?
 - Mais oui m'man, j' ui ai dit de venir chez nous ce soir à la veillée. Elle viendra avec sa sœur, la Juliette. Pâs question qu' ê vienne tout seule, ma belle Nana, te penses. Son père et

sa mère, i' zont bien trop peur qu' ê perte quéque chose dans la nuit quand j' la rameun'rai chez eux après la veillée.

– Qu' elle perde quoi ?

– Mais c'est pàs possipe comment qu'elle est curieuse, note Lison ! Te m' ravises ta mère à ton âche : toujours à vouloir tout savoir. Ah ! ma bonne Jeanne, la pomme ne tombe pas loin du pommier, alleye ! Les chiens font pàs des chats, va !

– Quesse que ça veut dire, pépère ?

– Ça veut dire que si ta langue continue à tourner comme les tratrelles⁽²⁵⁾ d' la s'méne sainte, te s'ras trop fatiguée pour fére la veillée avec les grands ce soir. Et te s'ras obligée d' aller aux plumes passque le marchand de sâpe⁽²⁶⁾ i' pass'ra de bonne heure pour toi.

– T'as pàs bientôt fini, Emile ? Te f' rais mieux d'aller fére du p'tit bois plutôt que de raconter des fiâffes⁽²⁷⁾ à l'enfant-là. Allez ouste ! Prends ta kèsquette et laisse-nous. Viens ma chipette⁽²⁸⁾, nous deux on va fére la vaisselle.

Le soir venu, après le souper⁽²⁹⁾, les uns et les autres arrivent chez Jeanne et Emile pour la veillée. Passant par la cuisine où la maîtresse de maison les débarrasse de leurs lourdes vestes et manteaux d'hiver, ils s'avancent jusqu'à la chambre du fond⁽³⁰⁾ où les chaises les attendent, disposées en cercle autour du fourneau où crépité un bon feu. On échange les dernières nouvelles du village, pendant que les femmes sortent leurs ouvrages, tricote, broda ou croch'ta⁽³¹⁾. La jeune Elise n'est pas en reste : assise sur une sellotte⁽³²⁾, elle détricote un gilet et roule la laine en ploton.⁽³³⁾ La conversation s'engage sur le thème de la pomme de terre... qui figurait bien entendu au menu de tous aux repas de ce mercredi !

– C' est la Bintje que j' préfère pour les rôties, déclara l' Aline, la voisine. J' les fais avec du saindoux, ça donne des si bonnes croquottes⁽³⁴⁾. J'en mange à tous les soupers, avec un bol de lait caillé, j'aime tant ça, ou encore avec du fromâche blanc oussque j' mets un peu d' chalote ou des fouas d' la ciboulette quand yen a au jardin.

– Avec la Bintje, te peux tout fére, répondit la mémère Jeanne, aussi bien d' la purée que des frites, des bianches horr ou des nouâres horr⁽³⁵⁾, et pis ê s' garde bien durant tout l'hiver. J'ai fait des toffies pour le dîner, ça fondait dans la bouche, namm ma p'tite Lisette que te t'as régâlée ?

– Oh oui ! mémère Jeanne, c'était sâprément bon⁽³⁶⁾ !

– Mong la bonne gamine, s'exclama la Jeanne, vlà qu'ê parle comme les Hesse maint'nant ! Je gâge que ta mère ê s'ra pàs trop contente quand ê va t'entente parler comme ça ! Et ton pére, quesse qui va dire dong, lui qui vient de l'intérieur et qui parle comme un monsieur⁽³⁷⁾ !

– Moua, dit la Thérèse du Louis, j'aime bien la Krasava pour les râpées⁽³⁸⁾. L'année dernière, j'ai mis une reille de Rosa dans ma chen'vière, ça a pàs donné grand chose, surtout des p'tits chisse-trèkes⁽³⁹⁾ grôs comme mon pouce. Mais la Rosa, c'est fin bon en rôpe de champe⁽³⁵⁾ et pis ê s'pelle si bien pour la salâte de patates.

– Je pense que j' m'en vas mette de l'Ostara plutôt que d' la Primura l'année-ci dans note champ du Hazerlorr⁽⁴⁰⁾, annonça l' Emile de sa grosse voix. Le Jules de Lorquin, i' m'a dit qu' i' me f'rait des s'mences si j' veux. Et je vais aussi mette une pére de Bintje dans note jardin près du canal, pour que ma Jeanne ê soit contente. Ce que femme veut, Dieu le veut !

– Moi non pu j'en veux pus d' la Primura, enchaîna le Louis. Elle donne bien, ya pàs à dire, mais elle chope tous les maladies si ya un peu trop d' puie. Ya deux ans en arrière, les gens

de Nidreville⁽⁴¹⁾ i' zont dû brûler tous leurs champs de patates passqui yavait la galle noire⁽⁴²⁾ dans la Primura. Les kmatiern avaient comme des espèces de chou-fleurs qui leur poussaient dessus, que c'en était pàs mangeape. Une misère, pensez ouâr, pas d' récolte pour l'hiver !

– C'est la galle verruqueuse⁽⁴²⁾ qui a fait bien des dégâts dans les villâches des alentours. Heureusement qu'on a rien eu à Hesse. On doit éte protégés par le bon Dieu ou ses saints à cause de note vieille église, pour sûr ! s'exclama le nonon Jacques en éclatant de rire.

– Mais, dis ouâr Emile, c'est pàs la maladie-là qu' le grand Saint Hydulphe il a envoyée aux patates de Saint Blaise près de Moyemoutier⁽⁴³⁾ ? Te t' rappelles la fitâbole⁽²⁴⁾ du Vôsgien au mariâche d' la Joséphine ? demanda la mémère Jeanne.

– Peut-éte bien, je sais pus trop. T'as une meilleure tête que moi, Jeanne, j' te l' dis tous les jours que Dieu fait. Te t' rappelles plein d' choses que je suis même pàs sûr d' les avoir entendues. Raconte, alleye ... te d'mandes que ça !

– Oh ! oui, mémère, raconte, j'aime bien quand tu dis des histoires !

– Eh beng oualà ...

« Ça s' passe dans un villâche des Vôsge, entre Raon l'Etape et Etival, pàs loin de l'abbaye de Moyemoutier qu' a été fondée par Saint Hydulphe au 7^{ème} siècle. Saint Blaise qu' i' s'appelle ce lieu. C'était quéque temps après la guére de Trente Ans⁽⁴⁴⁾. Pendant les longues années de guére, la malheureuse Lorraine avait été inondée par tous les bêtes de l'Apocalypse. Pàs moins de six armées avaient déferlé sur note tère, qui venaient de tous les pays : Pologne, Hongrie, Bohême, Allemagne, Suède, France, Espagne. Massacres, viols, tortures, pillâches, incendies ... les pôfes paysans étaient ruinés et ceux qui vivaient encore s' avaient réfugié dans les bois. Combien de villâches ont alors disparu, rayés d' la carte à tout jamais ? Dieu seul le sait !

Mais on dit que tout malheur a son bon côté : les soldats suédois ou bien les Polonais, esse que j' sais moua, i z' avaient dans leurs bagages des sortes de racines rondes et i' s'en nourrissaient. Les pêlures⁽⁴⁵⁾, i' les mettaient en tère au printemps, et à l'automne, avec le haouêt⁽⁴⁶⁾, i' sortaient de tère des cherpeugniottes⁽⁴⁷⁾ plènes de ces mêmes racines. Pour une plantée de ces racines, i' zen sortaient au moins dix de nouvelles. C'étaient ni des raves, ni des navets. Yen a qui disaient que c'étaient des truffes rouges, des ôtes les nommaient topinambours, rotabagges ou cartouffles. Les gens d'Allemagne les appelaient des kroumbeeres ou encore èrdèpfles.⁽⁴⁸⁾ Tout l' monte était d'accord pour dire que c'étaient des pommes de la tère. C'est comme ça qu' la patate est arrivée en Lorraine, bien avant qu'elle soye connue des Français et surtout des Parisiens.

Donc après la guére de Trente Ans, quand la vie a tout doucement repris dans les campagnes, les Lorrains avaient ici ou là quéques arpents plantés de pommes de tère. Yen avait pàs encore assez pour en manger tous les jours, namm, mais le curé de Saint Blaise, il en faisait servir à sa tâpe tous les dimanches, tout dorées autour d'un beau rôti de porc ou d'un bon coq que La Mélie, sa servante, lui préparait. Il avait facile, namm, le curé, d' avoir des pommes de tère dans son assiette, vu qu' les paysans lui payaient la dîme⁽⁴⁹⁾ en nature.

Le curé Jacquemin, c'était son nom, il était un peu gourmand. I' paraît qu' le dimanche, des fouas, i' lui arrivait de se dépêcher pour finir la grand' messe. On raconte encore à Saint Blaise qu'un jour, en récitant le Pater Noster, au lieu de dire « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie », il aurait dit « Béi mé di kmatiern évon lo pota d' matton » ! Imaginez la tête des paroissiens en entendant cette variante-là !

– Quesse que ça veut dire, mémère ?

– Eh beng quand il a récité le Notre Père en latin, au lieu de dire « Donnez-nous notre pain quotidien », il aurait dit en patois « Donnez-moi des patates avec un pot de lait caillé. »

Mais le bon Dieu, lui, i' fut pàs content du tout, surtout que c'était pàs la première fois qu' le curé Jacquemin i' finissait la messe du dimanche à toute allure pour aller s'attâbler. Le v'là qui est parti raconter la chose à Saint Pierre, qui appela aussitôt Saint Hydulphe pour lui demander s'i' comprenait c' qui s' passait là en-bas. Sui-ci, qui suivait de très près les choses des vallées vôsgiennes, assura que tous ces désordres venaient d'une plante qui existait pàs de son temps. Les Suédois l'avaient apportée avec eux en Lorraine. C'était une plante vraiment diabolique qui mûrissait ses fruits sous la tère. De là son nom de kmatier, qui veut dire pomme de la tère.

Et le Saint qu' avait fondé l'abbaye de Moyenmoutier renseigna ainsi Dieu le Père : la récolte de cette plante se faisait à l' automne, fin septembe ou début octôpe, et les hommes faisaient alors des fêtes comme si z'étaient encore des paiens. Avec les tiges séchées, les gens allumaient des grands feux de joie qui brûlaient haut et clair quand i' faisait beau, mais qui, par mauvais temps, empestaient partout aux alentours. D'ailleurs, dit Saint Hydulphe, voyez par vous-même Seigneur, et il ouvrit un hublot du paradis qui donnait jusse, comme par hasard, namm ouâr, sur la région de Saint Blaise.

Yavait une grante animation dans les champs : c'était l'arrachage des pommes de tère. Les femmes et les hommes, armés de kros ou de karches⁽⁴⁶⁾, arrachaient des plantes à demi fanées et, en-dessous dans la tère, i' récoltaient huit ou dix racines brunes, quand c'était pàs plusse. I' les jetaient dans des cherpeugniottes⁽⁴⁷⁾ placées jusse devant eux. Quand les paniers étaient remplis, i' les versaient dans des grands sacs en jute, et les sacs pleins s'alignaient sur un côté du champ comme des soldats au garde à vous. Et le plus curieux, c'était ce que faisaient les enfants : au lieu de tréner dans les haies à la recherche des noisettes ou encore pour se trouver des bouts d' bois pour fére des chleuildeurs⁽⁵⁰⁾, i' ramassaient en tas les fanes sèches, avant d'y mette le feu. Quand sonnaient les quate coups au clocher d' léglise, et que c'était l'heure de fére mérande⁽⁵¹⁾, les plus vieux des râces⁽¹⁷⁾ fourraient quéques belles patates dans la cendre. Et pis un peu plus tard, tous les jeunes mangeaient ça comme si c'était la meilleure des chlèkries.⁽⁵²⁾

Yavait comme ça des dizénes et des dizénes de feux dans tout la plaine vôsgiene, jusqu'à Raon l'Étape et au-delà, des feux dont Saint Hydulphe disait tant de mal. I' s'échappait de ces brâsiers des colonnes de fumée bleuâtre d'un si bel effet que Dieu prenait bien du plaisir à regarder.

Alors le bon Père qui voit tout, qui connaît tout, qui sait tout, même nos pensées les plus secrètes, i' s'a tourné vers Saint Hydulphe et i' lui a dit comme ça :

– Pour mieux juger les choses, i' faut aller ouâr de près. T'en meurs d'envie, non, de retourner dans les Vôsges ? Descends dong sur tère et informe-toua. Passque moua je crois pàs que ce soye là l'œuvre du Malin !

– Surtout, t'avise pas de partir habillé comme un évêque, ajouta Saint Pierre. Oualà qui serait drôle : un évêque avec sa mitre arrachant des pommes de tère ! Passqui faut que t' en arraches toi-même pour ouâr quesse qu'il en est. Prends dong une blouse bleue et une culotte de paysan. Te trouveras bien un haouêt⁽⁴⁶⁾ à quéque pârt. A'roir⁽⁵³⁾ et bonne route ! »

Et oualà comment que le grand Hydulphe a redescendu sur tère après plus de mille ans. Le Roûche-Vétu⁽⁵⁴⁾, averti à temps par ses confrères, se trouvait déjà à son poste

quand l'évêque arriva près d'un champ de Saint Blaise. Par magie de diâpe⁽⁵⁴⁾, i' s'avait déguisé en un pôte vieux arrachant péniblement des patates.

Le voyant si misérâpe et ne devinant pas à qui il avait affère, Saint Hydulphe fouilla dans ses poches pour y trouver un sou : ê zétaient vides ! Alors i' s'adressa comme ça à Dieu : « Seigneur, accordez à cette pôte âme, la première chose qu'ê demand'ra. » Ceci dit, i' s'approcha du faux paysan, le salua et lui parla ainsi :

– Vous en avez d' la chance de bêcher de si belles pommes de tère !

– Vous croyez, lui dit l'aute en rel'vant la tête et en le r'gardant en pléne figure. Eh beng, je voudrais bien vous y ouâr, vous, à hârer⁽⁵⁵⁾ dans les mottes. C' est qu' la tère est basse, et c'est toujours bien facile de fére son crâneur pendant que les autes travaillent.

V'la-ti-pâs mon Saint Hydulphe qui prend aussitôt la forme du p'tit vieux, qui, la karche à la main, arrachait des pommes de tère. Avec, près de lui, le Roûche-Vétu qui avait repris sa forme de diâpe, une p'tite feunotte⁽⁵⁶⁾ nouâre sur l'épaule, avec deux p'tites cornes tout pointues dessus son front, à péne cachées par un roûche bonnet.

Satan s'en alla alors tout doucement en bokessant⁽⁵⁷⁾ et le saint évêque vit tout bien ses deux pieds fourchus, qu'on aurait dit ceux d'un vieux bock de gâisse⁽⁵⁸⁾. C' qui lui sembla le plus farce⁽⁵⁹⁾, c'était la tête du diâpe, comment qu'ê faisait des tout peutes grimaces⁽⁶⁰⁾, même qu'ê zoûnait de temps en temps comme un câroussel sur son manre cou tout sec.⁽⁶¹⁾

Pour pu ouâr le spectacle-là, mon Hydulphe s'a mis à arracher des patates en tapant sur les gazons⁽⁶²⁾ autant qu' i' pouvait, de tous ses forces. Et pis quand il a eu faim, il a mis une pére de belles kmatier dans le feu qui finissait de brûler, jusse dans le champ d' à côté. Pendant que la cuisson allait bon train, note Saint chantait des cantiques à la Vierge de Malfosse⁽⁴³⁾ qui a sa chapelle tout près.

Le Roûche-Vétu qui le guinait⁽⁶³⁾ de loin se dit comme ça : « I' chante, le bienheureux, c'est pour sâr passqui se réjouit de manger des pommes de tère. P' tête beng qu'il a une manière à lui pour en faire un mets délicieux. Oh ! mais c'est que j'y goûterais bien, moua, à une de ces patates tout chaudes ! »

Clopin clopant, le diâpe s'en retourna vers l'évêque et lui demanda humblement une kmatier. Avec son kroh, le bon St Hydulphe en chercha une belle grôsse en-dessous des cendres et, après y avoir fait secrètement un signe de croix, i' la tendit au Cornu⁽⁵⁴⁾. Sui-ci l'attrapa et, comme un goulafe⁽⁶⁴⁾, il y planta ses dents, puis la rejeta aussi vite au loin. La pomme de tère bénie venait de fére dans la bouche du diâpe l'effet d'un roûche tison.

Maint'nant, le Roûche-Vétu se trémoussait en poussant des hurlements de douleur qui montaient jusqu'au ciel. Là-haut, le Bon Dieu et Saint Pierre, toujours à leur hublot, devinant ce qui s'était passé, l'annoncèrent à tous les saints et à tous les bienheureux du paradis. Tout l' monte fut bien content d'apprente que le diâpe avait été humilié par le bon Hydulphe, et des anges partirent rechercher le saint évêque, lui apportant ses habits violets, son surplis, sa crosse et sa mitre.

« Ah ! Seigneur, fit-il en revenant au ciel, j'ai connu les souffrances du paufe monde ici-bas, mais j'en suis pâs fâché, foi de prélat : j' aurai maint'nant plusse de miséricorde pour les humains. Pour sâr qu' i' sont bien à plainte, les pôtes vieux condamnés à bêcher des pommes de tère ! »

La conteuse marque alors un temps d'arrêt et regarde avec malice son auditoire qui ne sait trop si l'histoire est arrivée à sa fin. Emile se lève tranquillement de son siège pour jeter quelques bouts de bois dans le fourneau, avant de déclarer :

– Tout se paye en ce bas monde, et c'est que justice. Dis-nous la suite, Jeanne, alleye, mais peut-être que t' l' as oubliée, hein ?

– Que non, j'attendais jusse que t'arrêtes de fére du bruit et de feurgueugner dans le feu avec ton raïlle.⁽⁶⁵⁾ La oualà la suite ...

« Le curé Jacquemin de Saint Blaise, qu' est la cause de tout l'histouâre si vous vous en rapp'lez bien, i' continuait à manger bravement les kmatier de la dîme, aussi souvent que possîpe, sans penser un instant à la peine qu'ê zavaient coûté aux paysans ! La Mélie, sa servante, passait beaucoup de temps à lui préparer des plats nouveaux qu' i' mangeait avec grante gourmandise. Chaque petit plat marquait sur sa blanche âme un point nouâr, si bien que quand il a trépâssé, quéque temps plus tard, son âme arriva au tribunal de Dieu tout picotée de nouâr, un peu comme le plumâche d'une grive.

C'est Jésus qui présidait le jour-là, à la place de son Père. Il avait à sa droite Saint Pierre et à sa gauche Saint Hydulphe. Les jurés hommes, tousse des saints du paradis, avaient pris place sur un banc. Les saintes femmes jurées s'étaient assis sur des sellottes⁽³²⁾. Devant ce conseil réuni autour du fils de Dieu, le curé Jacquemin a dû fére le résumé de sa vie : son enfance chétive auprès d'une mère malade, un père tossard⁽⁶⁶⁾ et bagarreur, ses études difficiles, ses débuts de curé pendant les années de l'invasion des Suédois. Il avoua humblement que son plus grand plaisir était de se régâler de patates, et pis que c'était un peu d' la faute d' la Mélie qui savait fére de si bons petits plats.

Il avait dit ça d'une si farce⁽⁵⁹⁾ de façon qu'on entendit tout d'un coup comme un glouss'ment du côté des femmes : c'était note bonne Sainte Odile qu' avait pourtant pâs pu se retenir et pour s'esscuser elle esspliqua :

– Je comprends la fringale du brafe curé Jacquemin : son ministère n'a pas toujours été drôle. Dans son humilité, i' vous a pâs parlé des courses de cinq à dix lieues qu'il a fait plus d'une fouâ dans la nuit pour se rente au chevet des mourants. De telles marches en plein air, ça vous met en appétit. C'est qu' je connais bien, moua, les Vôsges, pissque j'y suis née. C'est qu' c'est un pays bien rude, surtout en hiver.

– Je suis de vote avis, dit une voix grafe du côté des hommes.

C'était le grand Saint Hydulphe. I' raconta alors les péripéties de son voyage à Saint Blaise, quand il était devenu un pôfe petit vieux tout cassé, obligé de hârer⁽⁵⁵⁾ péniblement avec un kroh pour arracher des kmatier. Et i' rajouta :

– Tout ceci, c'est la faute de la pomme de tère, je le soutiendrai mordicusse⁽⁶⁷⁾ jusqu'à la fin des sièkes. La patate, c'est la plante du Roûche-Vétu !

Et tousse alors du tribunal des cieux s'étaient exclamés :

– Qu'on la punisse comme ê le mérite !

I' fut alors décidé que le tubercule mordu et recrâché par Satan repousserait. I' repoussa en effet au printemps suivant. Quand à l'automne les bonnes gens de Saint Blaise i' zont arraché leurs pommes de tère, yen avait pourtant pâs une seule de bonne : comme leur mère, ê zavaient tousse les trâces de la morsure du Roûche-Vétu et comme plein de bave dure qui aurait moussé de partout. C'était la galle verruqueuse, une maladie terripe pour les patates. »

– Eh beng la oualâ finie mon histouâre. Quesse vous en pensez ?

– Moua j' la troufe pâs trop catholique, la fitâbole-là, annonça bien vite le Louis. J'aime pâs

trop quand on ratche⁽⁶⁸⁾ comme ça sur les saints du paradis.

– O te sais, Louis, ya pàs d' mal à raconter des histouâres qui viennent d'un temps si loin, lui répondit le nonon Jacques. Après tout, quesse qu'on en sait si ya pàs une part de vrai dans tout ça ? Personne a jamais rev'nu du paradis, ni même d'enfer ou du purgatoire, pour raconter c' qui s'y passe. En tout cas, ya une chose de vraie dans c' que la Jeanne vient d' nous raconter : avant la grante révolution, la celle de 1789, les paysans payaient la dîme à leur curé sur tous les fruits d' la tère. A Hesse, ya même eu un procès entre le curé et ses paroissiens, passqu' i' voulaient pàs tousse payer la dîme sur les kmatier. J' vous racont'rai ça une ôte de fouâ, passqu' i' s' fait tard. Faut qu'on y aille nous deux d' la Kettel, demain on tue l'cochon. Te viendras quand t'auras kevellé⁽⁶⁹⁾, namm Charles, on compte sur toua pour porter l'eau chaude ?

– Et si on goûtait d'abord aux bonnes choses qui sont dessus la tâpe d' la cuisine ? suggéra alors l' Edouard . Nana, viens dong ouâr m'aider à passer les plats, te veux bien ?

– La sers pàs trop près, ta bonnamie, Edouard ! s'exclama l' Aline en éclatant de rire.

– Laisse dong fére la jeunesse, conseilla la Kettel, nous zaûtes les vieux on est tousse passé par là, non ? Mais c'est qu' i' sont loin les jeux-là au jour d'aujord'hui, c'est pus qu'un souvenir quand on a notre âche, namm ouâr ! Quesse t'en dis Jeanne ?

– J'en dis que te f'rais mieux de trinquer avec nous zaûtes, Kettel ! A la bonne vôtre à tousse ! Ton vin se laisse bien boire, nonon Jacques, t'as eu une bonne idée d' en am'ner une bouteille. Tiens ma p'tite mirzotte⁽⁷⁰⁾, trempe ouâr tes lèfes dans mon vére pour connaît le goût du vin. Et manche pàs trop d' schprittses⁽¹⁴⁾, je sais que t' les aimes bien, mo feu⁽²⁾, mais faudrait pàs que te soilles malâte, namm.

– Esse que t' la connais celle-là, Louis ? demanda soudain l' Emile à son voisin. J' l'ai appris quand j'étais troufion.⁽⁷¹⁾

Le pèpère se lève alors, se racle bruyamment la gorge, gonfle son torse et, d'une voix puissante de stentor, entonne vaillamment ce refrain :

*« La France est notre mère, c'est elle qui nous nourrit,
Avec des pommes de terre et des fayots pourris ! »*

Puis il se rassied sous les applaudissements de l'assemblée, heureux d'avoir fait son effet. A la grande surprise de tous, la timide Juliette, qui n'avait jusqu'ici pas prononcé un seul mot, se lève à son tour. D'une voix céleste, la jeune femme rougissante se met à chanter les paroles que voici, sur l'air bien connu d' « Auprès de ma blonde » :

*« Je prends une patate et un petit couteau
Je la pèle, je la râpe, pour enlever la peau
J'enlève les œillets, et tout c' qui est pas bon
Et puis je la coupe en petits petits morceaux
Pour fére de la soupe, je mets tout dans l'eau. »*

– Mong la belle voix que t'as là, Juliette, s'empressa de dire la mémère Jeanne, alors que fusaient encore les bravos de l'auditoire. Faudra chanter le jour du mariâche de l' Edouard et d' la Nana, sans faute ! T' auras un succès du tonnerre avec une voix comme ça ! Pour sût que te trouveras bien vite un galant, j' te le prédis, va. Mais maint'nant faudrait qu'on s' dise tousse à'roir, je crois bien ... C'est pàs que j' vous chasse, namm ouâr, mais note horloche va sonner les dix coups, c'est plusse que temps d'aller se mette sous le plumon !⁽⁷²⁾

Photo de la page 34 : à gauche, Mme Marie Dillenschneider, née Germain. Elle épousa Léon Dillenschneider, de Dabo, qui fut pendant de longues années le facteur de Hesse. Les époux Dillenschneider eurent deux filles : Madeleine et Léonie. Madeleine Dillenschneider, épouse Edouard Kern, est la maman de Monique Kern-Pouilly. Mme Marie Dillenschneider est donc la grand-mère maternelle de Monique. **A droite**, Mme Lucie Lapoule, née Jacques, qui eut deux enfants, Denise et Maurice. Denise Lapoule épousa Camille Fleurence. Mme Lucie Lapoule est la grand-mère maternelle de Gérard Fleurence et la grand-mère paternelle de Luc Lapoule.

Notes

1. Quantesse qu'on dîne : quand mange-t-on ? Le dîner est le repas de midi.
2. mo feu : ma fille ou mon fils
3. jour sans viante ... mercredi : c'est une réminiscence des jours de jeûne imposés par l'Eglise catholique en souvenir de la passion du Christ. La semaine a compté jusqu'à trois jours de jeûne : le vendredi, jour de la mort du Christ ; le samedi, jour où il reposait au tombeau ; le mercredi, jour où il a été vendu par Judas.
4. des toffies : plat de pommes de terre à l'étouffée. En certains endroits de Lorraine, ce plat était nommé « d'la bianche toufaye »... ce qui est devenu à Hesse « toffaye » puis « toffies ». Les « toffies » sont donc des pommes de terre à l'étouffée !
5. namm, namm ouâr, namm dong : n'est-ce pas
6. c'est fin bon : c'est très bon
7. routsser chez la roûche Ninie pour chercher un life : la fillette était allée se promener chez Ninie, une dame aux cheveux rouges, afin de chercher un livre.
8. sois pas rosse avec moi : ne sois pas têtue, sois aimable
9. une père d'eugnons : plusieurs oignons
10. chmèque mouâ ouâr ça : hume, respire l'odeur
11. prends la lavette, que te te choques pàs : prends une manique afin de ne pas te brûler
12. la pière d'eau : l'évier
13. des pâchons : de la terre accrochée à la semelle des chaussures
14. des schprîtsses et des dents d'loup : ce sont des petits gâteaux secs
15. un koukeloff avec des résins d'késse : une brioche avec des raisins secs. Le vrai nom de cette bioche alsacienne est « kougelhoph ».
16. Je gâge que le nonon Jacques et sa Kettel ... : je parie que l'oncle Jacques et sa femme Kettel apporteront quelque chose. En langue allemande, Kettel est un diminutif de Catherine.
17. les râces de ton âche : les enfants de ton âge. Monsieur Vataux et Madame Baudroux ont été maître et maîtresse d'école à Hesse dans les années 1930 et 1940.
18. hèkser : taquiner
19. la doucette : la mâche (salade)
20. elle a son vente qui grouille : son ventre gargouille
21. des kmatierr : des pommes de terre. En patois lorrain, les mots « kma » et « tierr » signifient « pomme » et « terre ».
22. la schnell-katrine : la diarrhée.
23. La pomme de terre eut bien du mal à s'imposer comme nourriture des Français, alors qu'elle était cultivée depuis des dizaines d'années en Lorraine et en Alsace. En 1763, de retour d'un séjour en captivité en Prusse où il fut nourri de pommes de terre, Antoine Parmentier fit la promotion du tubercule comme aliment humain. Il réussit à obtenir l'appui du roi Louis XVI pour inciter la population à consommer des pommes de terre. Il fit notamment usage d'un stratagème resté célèbre : il fit monter une garde armée autour d'un champ de pommes de terre, donnant ainsi l'impression aux paysans qu'il s'agissait d'une culture rare et chère, destinée à l'usage des nobles. Certains volèrent des tubercules, les cuisinèrent et les apprécièrent. Le roi l'aurait félicité en ces termes : « La France vous remerciera un jour d'avoir inventé le pain des pauvres. »
24. la fitâbole : c'est un conte, mais parfois aussi du bavardage avec blague
25. les tratrelles : les crécelles
26. le marchand d'sâpe : le marchand de sable. Ce personnage imaginaire est sensé lancer du sable dans les yeux des enfants au moment de s'endormir.
27. des fiâffes : des bavardages plus ou moins mensongers
28. ma chipette : petite fille espiègle
29. le souper : le repas du soir
30. la chambre du fond : Le logis de la maison lorraine se compose de trois pièces en enfilade. Sur la rue, il y a la « chambre de devant », dite aussi la « belle chambre », celle où l'on ne va que les jours de fête ou lorsqu'on reçoit des invités importants. La « chambre du fond » est la pièce à vivre, ainsi qu'une chambre à coucher. Entre les deux chambres, la cuisine, pièce souvent sans fenêtre, prenant un peu de jour par les portes vitrées des deux autres chambres.
31. tricote, broda ou croch'ta : ouvrages d'aiguilles : tricot, broderie ou pièce crochétée
32. une sellotte : un petit banc
33. rouler la laine en ploton : enrouler la laine en peloton
34. des croquottes : des pommes de terre bien rôties et croustillantes
35. des bianches horr ou des nouâres horr : les « bianches horr » sont des pommes de terre épluchées et cuites à l'eau salée.

Les « *nouâres horr* » sont des pommes de terre cuites avec leur peau, en robe des champs ... et non en « *robe de chambre* » ou « *rope de champe* » !

36. *c'était sâprément bon* : c'était rudement bon

37. *lui qui vient de l'intérieur et qui parle comme un monsieur* : le père de la petite Elise est originaire de l'intérieur de la France, par opposition à l'Alsace et la Lorraine qui sont les zones frontalières de l'Est, territoires nommés par certains auteurs « les marches de l'Est ». Le gendre de Jeanne parle « comme un monsieur » : il s'exprime en français châtié, et n'utilise pas des termes de patois, à l'inverse des Hessois, qui ont un parler local, bien à eux !

38. *les râpées* : petites galettes de pommes de terre crues qui ont été râpées puis rôties dans l'huile

39. *des p'tits chisse-trêkes* : de la m... (traduction littérale du mot allemand), donc des pommes de terre de toute petite taille, trois fois rien !

40. *note champ du Hazerlorr* : champ situé sur le ban hessois, au lieu-dit « Hazerloch »

41. *Nidreville* : Niderviller, village voisin

42. *la galle noire ou galle verruqueuse* : les symptômes les plus évidents de cette maladie fongique de la pomme de terre sont des proliférations de tissus souples en forme de chou-fleur. Ces gales verruqueuses sont d'abord blanches et tournent au vert lorsqu'elles sont exposées à la lumière. Les tissus infectés noircissent éventuellement, puis pourrissent.

43. *Saint Blaise près de Moyenmoutier* : le village de Saint Blaise (*département des Vosges*) est situé entre Raon l'Etape et Etival, pas loin de l'abbaye de Moyenmoutier qui fut fondée en 671 par Saint Hydulphe. Dans l'église de Moyenmoutier se trouve toujours actuellement une statue du 15^{ème} siècle représentant la Vierge de Malfosse. Les fidèles vinrent de tous temps à la chapelle de Malfosse, située au milieu des bois, implorer les secours de la vierge devant une antique statue dite miraculeuse.

44. *la quère de Trente ans* : cette guerre fut une suite de conflits armés qui déchirèrent l'Europe de 1618 à 1648. La guerre de Trente Ans ravagea la Lorraine pour de longues années, région de passage traversée en tous sens par de nombreuses armées venues de toute l'Europe. Les populations furent décimées par les armes, les exactions de la soldatesque, les dégâts innombrables, les disettes qui s'ensuivirent, ainsi que les épidémies, notamment la peste. A Hesse, pour l'année 1638, il n'y avait plus que « *six habitants à Hesse, entièrement ruinés et appauvris* », selon un manuscrit déchiffré aux Archives de Nancy.

45. *les pêlures* : les épilures

46. *le haouêt ; le kro ; la karche* : sortes de bêche

47. *des cherpeugniottes* : des petites corbeilles en osier

48. *truffe rouge, topinambour, rotabagge ou rutabaga, cartouffle, kroumbeere, êrdèpfle* : ce sont les nombreux noms donnés à la pomme de terre, noms relevés dans divers textes écrits au 18^{ème} siècle.

Lire un peu plus loin un texte écrit en 1758 relatif à la culture de la pomme de terre à Hesse.

49. *la dime* : impôt dû à l'Eglise, qui consistait en un prélèvement sur les récoltes. Le paysan devait donner un dixième de sa récolte au curé de la paroisse. Selon les lieux, la dime pouvait représenter le douzième ou le treizième de la récolte.

50. *une chleuideur* : un lance-pierre

51. *fére mérande* : l'heure du goûter

52. *des chlèkries* : des sucreries

53. *A'roir* : Au revoir

54. *le Rouche-Vétu, le diâpe, le Cornu, le Malin* : ce sont là divers noms donnés au diable

55. *hârer* : frapper avec force, s'échiner

56. *une p'tite feunotte* : une petite fourche

57. *bokessant* : boitant

58. *un vieux bock de gâisse* : un vieux bouc

59. *farce* : drôle, comique

60. *des tout peutes grimaces* : des grimaces affreuses

61. *ê zouïnait comme un câroussel sur son manre cou tout sec* : elle tournait sur son cou maigre, à la manière d'un manège

62. *en tapant sur les gazons* : en tapant sur les mottes de terre

63. *guiner* : observer en se cachant

64. *un goulafe* : un vorace

65. *feurqueugner dans le feu avec ton raille* : tisonner le feu avec un crochet en ferraille

66. *tossard* : ivrogne

67. *mordicusse* : avec entêtement

68. *ratcher* : bavarder de façon véhémement contre quelqu'un ou quelque chose

69. *keviller* : changer la litière du bétail dans l'écurie

70. *ma p'tite mirzotte* : surnom affectueux donné à une fillette, signifiant à peu près « ma petite souris »

71. *troufion* : militaire (*en argot parisien*)

72. *le plumon* : gros édredon en plumes

Le récit « *La pomme de terre, le diable et St-Hydulphe* » est tiré du site Internet de Pierre Juillot : <http://juillot.web.cern.ch/juillot/>. J'ai pris la liberté d'adapter l'histoire à ma façon, la « *traduisant* » en « *parler hessois d'autrefois* ». Les propos sont prêtés à des personnages fictifs que j'ai imaginés réunis pour une veillée à la mode d'autrefois.

M-Odile Zdravic

Le texte ci-dessous est une petite partie d'un feuillet dactylographié imprimé en 1758 (*Archives de Meurthe et Moselle à Nancy*). Un long procès concernant la culture des topinambours ou pommes de terre opposait alors les Hessois à leur curé, dom Le Clerc. Un jugement était déjà intervenu, au bénéfice des Hessois. Afin de se pourvoir en cassation auprès du Conseil du Roi, le curé fit établir un mémorandum qui exposait toute l'affaire. On y apprend notamment que les pommes de terre étaient déjà cultivées à Hesse en 1716 !

« Au Roy et a Nosseigneurs de son Conseil,
« Sire,

Dom Jean-Antoine Le clerc, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prieur-Curé de la Paroisse de Hesse, remontre très-humblement à Votre Majesté, que par un Arrest du Grand Conseil rendu en faveur des Habitans de la même Paroisse de Hesse, le Suppliant se trouve privé d'une partie considérable de la Dixme dont ses prédécesseurs & lui ont été en pleine possession ; il perdrait près de la moitié des revenus de son bénéfice si cet Arrest subsistait ; mais il est si injuste, si contraire aux loix du Royaume, que le Suppliant doit en espérer la cassation.

FAIT

Depuis long-temps les Habitans de Hesse, en suivant l'exemple des Paroisses voisines, & d'un grand nombre de celles de Lorraine et d'Alsace, plantent dans leurs terres labourables ; des Topinambours ou Pommes de terre. En les mêlant avec la moitié & même un tiers de farine soit de bled, soit de seigle, ils en forment du pain très-bon & très-nourrissant ; ils en font leur nourriture ordinaire.

Depuis qu'ils mangent de ce pain, le bled qui valoit jusqu'à 24 livres la mesure, qu'on appelle Rezeau de 220 livres pesant, vaut aujourd'hui à peine 8 livres. ils trouvent d'autant plus d'avantage à planter des Topinambours dans leurs terres, au lieu d'y semer du bled, qu'ils ne recueillent dans un journal de terre que trois rezeaux de froment, & que le journal leur produit 70 à 80 rezeaux de Topinambours, qu'ils vendent ordinairement 6 livres le rezeau.

Cette différence si importante dans le revenu, détermine les Habitans de Hesse, comme ceux des Communautés circonvoisines, à préférer la plantation des Topinambours dans une grande partie de leurs terres. Les Habitans de Hesse ont d'autant moins fait difficulté de payer au Suppliant & à ses prédécesseurs, la Dixme des Topinambours, que ces fruits tiennent lieu de bleds que l'on recueilloit auparavant dans les terres qui produisoient ces fruits, & qu'on en compose du pain.

Le Suppliant a perçû cette Dixme sur tous les Habitans sans aucun trouble jusqu'en 1752. Alors les nommés Marsal et Willaume refuserent pour la première fois d'acquitter la Dixme des Topinambours ; leur refus persévérant força le Suppliant de les faire assigner au Grand Conseil, où, en qualité de membre de l'Ordre de Cîteaux, il a le droit de plaider.

Marsal & Willaume sollicitèrent la Communauté de Hesse de se joindre à eux ; elle intervint dans le Procès par le ministère de son Maire & de son Syndic ; elle prit le fait & cause de Marsal & Willaume.

Mais neuf des principaux Habitans & plus riches Laboureurs, déclarèrent dans une Requête présentée au sieur Intendant de Metz, & dans des Actes de 1755, que la demande du Suppliant étoit juste, qu'ils avoient toujours acquitté la Dixme des Topinambours, comme les autres Habitans, & qu'ils ne prétendoient point participer à l'injuste Procès suscité au Suppliant.

La Communauté, Marsal & Willaume, ont prétendu que le Suppliant ne pouvoit exiger la Dixme contentieuse, qu'elle est insolite & qu'il n'étoit pas dans une possession immémoriale de la percevoir ; ils ont conclu à ce qu'il fût déclaré non-recevable dans sa demande, & qu'en tout cas il en fût débouté.

Le Suppliant a établi,

- 1) que les Topinambours servant à la nourriture de l'homme, & à faire du pain, étoient au niveau du bled, du seigle, de l'orge & de l'Avoine, dont la Dixme étant grosse & solite, devoit être acquittée suivant les loix, qui accordent la Dixme aux Curés pour leur subsistance & leur entretien.
- 2) Que quand on pourroit mettre la Dixme des Topinambours au rang des menues Dixmes ou insolites, la Communauté de Hesse devoit être condamnée à la payer, parce que d'un côté le Suppliant et ses prédécesseurs l'avoient toujours perçue, & que de l'autre, les Curés des Provinces voisines & des Paroisses qui environnent celle de Hesse, la perçoivent sur les Topinambours, dont la plantation est devenue fort commune dans tous les pays circonvoisins. »

(...)

Le Bureau des Affaires Ecclésiastiques
Monsieur de Saint Priest, Maître des requêtes, Rapporteur.
Me Roussel, Avocat
De l'Imprimerie de P. PRAULT, Quay de Gèvres, au Paradis. 1758.